



## Interprovincial Cooperative Limited

### TRACKER XP

### FICHE SIGNALÉTIQUE

#### 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit: Tracker XP\*  
Utilisation du Produit: Herbicide phénoxy pour mauvaises herbes à feuilles larges.  
N° De Code du Produit: 27790

Fabricant/Fournisseur: INTERPROVINCIAL COOPERATIVE LTD.  
945 Marion St.  
Winnipeg, Manitoba  
R2J 0K7 [www.ipco.ca](http://www.ipco.ca)

Entrée en Vigueur: le 01 janvier 2012

Ce Produit est Réglementé en Vertu de la loi sur les Produits Antiparasitaires

#### 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

##### Effets de la Surexposition:

Voie d'exposition: Par inhalation, contact avec les yeux, ingestion, contact avec la peau.  
Inhalation: La toxicité orale d'une seule dose est faible ou modérée.  
Contact avec les yeux: Peut provoquer une faible irritation transitoire des yeux, mais pas de lésions à la cornée.  
Contact avec la peau: Provoque l'irritation de la peau.  
Ingestion: La toxicité orale d'une seule dose est faible ou modérée

#### 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

COMPONENT	NUMERO CAS	% (W/W)
(4-chloro-2-methylphenoxy) acide acétique	94-74-6	25.56 – 26.33
Acide CMPP®	16484-77-8	6.12 – 6.30
Sel de Banvel DMA	2300-66-5	13.86 – 14.28
Autres ingrédients		53.09 – 54.46

Ingrédients qui ne sont pas énumérés sont propriétaires ou non dangereux

#### 4: PREMIERS SOINS

Inhalation: Placer la victime à l'air frais. Appliquer la respiration artificielle SEULEMENT si la respiration a cessé. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.  
Ingestion: En cas d'ingestion, provoquer le vomissement immédiatement en administrant deux verres d'eau et stimulant la gorge avec le doigt. Ne jamais rien administrer par la bouche si la personne est inconsciente.  
Peau: Rincer la peau avec de l'eau courante, et continuer de rincer avec de l'eau courante pour 30 minutes. Rincer pendant l'enlèvement des vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, continuer de rincer. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.  
Yeux: En cas de contact, rincer les yeux avec beaucoup d'eau pour 30 minutes et obtenir l'aide d'un médecin.  
Soins Médicaux D'urgence: Le traitement est basé sur le jugement d'un médecin d'après les réactions du patient. Il n'y a pas d'antidote spécifique.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

Interprovincial Coopérative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:

MSDS # 009

PCP# 27790

le 01 janvier 2012

Page 1 of 5

**5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

Risques D'incendie ou D'explosion:	Fumées nocives dans les conditions de haute température. Retenir l'eau utilisée pour combattre l'incendie afin d'éviter la contamination des sources d'eau.
Moyens D'extinction:	CO <sub>2</sub> , mousse, eau pulvérisée, poudre sèche. (Cependant, ne pas utiliser la poudre sèche au soda).
Risques de Produits Combustibles:	Pas disponible
Produits Dangereux de Combustion:	Fumées nocives (HCl et amines) dans les conditions d'incendie.
Moyens D'extinction Spéciaux:	Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants ou les structures exposés à l'incendie. Utiliser un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

**6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**

En cas d'un déversement, absorber le produit avec un matériel inerte et éliminer selon les règlements applicables

**7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur, D'étincelles, et de remplissage de contenants. Tenir à l'écart des enfants. Prévenir le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas entreposer près d'engrais, produits alimentaires, graines, insecticides ou fongicides. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ou les sources d'eau domestiques. Si cela se produit, aviser la police ou les autorités locales.

**8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Limites D'exposition:**

(4-chloro-2-methylphenoxy)

acide acétique

LD50-ORAL:	737 mg/kg Rat
LD50-DERMAL:	> 2000 mg/kg Rabbit
T.L.V. (ACGIH):	15 mg/m <sup>3</sup> (MCPA Acide)
LC50:	Pas disponible Acide

CMPP ®

LD50-ORAL:	431 mg/kg Rat
LD50-DERMAL:	> 4000 mg/kg Rabbit
T.L.V. (ACGIH):	Pas disponible
LC50:	12.5 mg/l air (4 hours) Rat

Sel be Banvel DMA

LD50-ORAL:	1140 mg/kg Rat
LD50-DERMAL:	> 2000 mg/kg Rabbit
T.L.V. (ACGIH):	Pas disponible
LC50:	Pas disponible

Contrôles

D'ingénierie:

Ventilation locale est requise.

Appareil Oculaire:

Utiliser des lunettes de sécurité avec écrans latéraux approuvées par l'ACNOR (CSA) ou des lunettes protectrices contre les éclaboussures.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

Interprovincial Coopérative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:

MSDS # 009

PCP# 27790

le 01 janvier 2012

Page 2 de 5

Appareil Respiratoire:	Aucune protection respiratoire n'est nécessaire sauf que lorsqu'une brume est produite. Dans ce cas, un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA contre les brumes est recommandé.
Protection de la Peau (Bras et mains):	Des gants de CPV ou de caoutchouc.
Protection de la Peau (Pieds):	Des bottes de caoutchouc.
Protection de la Peau (Corps):	Une combinaison de travail.
Autres Protections Personnelles:	Les recommandations offertes ci-dessus indiquent en général les équipements qui protégeront contre la surexposition au produit. Les conditions d'utilisation, la capacité des mesures d'ingénierie ou de contrôles, et les expositions actuelles prescriront la nécessité d'utiliser des équipements de protection spécifique pour votre place de travail.

### 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique:	Liquide
Apparence et Odeur:	Brun, odeur de poisson
Poids Spécifique: (@ 20 °C)	1,1110
Densité de Vapeur: (Air = 1)	Pas disponible
Solubilité Aqueuse:	Soluble
Solubilité dans L'eau:	Pas disponible
Point de Congélation:	-3°C
Volatilité en % par Volume:	Pas disponible
Point D'ébullition:	100°C
Seuil de L'odeur (ppm):	Pas disponible
Coefficient de Répartition eau/huile:	Pas disponible
Pression de Vapeur: (mm d'Hg)	Pas disponible
Taux D'évaporation:	Pas disponible
pH:	8,1-8,5
Viscosité:	34.4 cps @ 20°C
Point D'éclair et Méthode de Détermination:(°C)	>100°C (Tag coupelle fermée)
Limite D'inflammabilité (% en Air):	Inférieure: Pas disponible Supérieure: Pas disponible
Température D'Auto-Ignition:(°C)	Sans objet

### 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Température de Décomposition: (°C)	Pas disponible
Stabilité:	Stable dans les conditions normales.
Produits à Éviter:	Acides, agents oxydants
Produits de Décomposition Dangereux:	Fumées nocives (HCl et amines) dans les conditions d'incendie.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666  
 Interprovincial Coopérative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461  
 Date d'entrée en vigueur:  
 MSDS # 009

PCP# 27790

le 01 janvier 2012  
 Page 3 de 5

Polymérisation ou  
Condensation

Dangereuse:

Ne se produit pas

Conditions à Éviter:

Dans les températures élevées, le produit peut bouillir et ensuite s'enflammer

### 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Absorption Cutanée:

Acute Cutanée LD50 (Rat) is >5000 mg/kg.

Ingestion:

Acute orale LD50 (rat) is 1400 mg/kg

Inhalation:

CL50: Pas disponible

Effets de L'exposition

Chronique:

L'exposition prolongée peut porter atteinte au foie, les reins, les intestins et des effets sur les muscles. Autres signes et symptômes d'une exposition prolongée sont des vomissements, des nausées, des crampes abdominales et des diarrhées.

Effets Chroniques

/ Cancérogénicité:

Le Centre International de recherché sur le cancer (CIRC) place l'exposition aux herbicides de type chlorophénoxye dans la classe des carcinogènes 2B; il existe peu de preuve de la cancérogénicité sur les humains. Des études alimentaires plus récentes sur la longévité des rats et des souris n'ont démontré aucun potentiel carcinogène pour MCPA.

Toxicité sur

La Reproduction:

Des études sur les animaux ont démontré des effets sur les testicules et une fertilité des mâles à la baisse...

Tératogénicité:

Des études avec MCPA sur des animaux de laboratoire ont démontré une diminution du poids foetal et un retard de croissance de la progéniture, à des doses toxiques pour les mères de ces animaux.

Mutagénicité:

Il y a eu quelques résultats positifs et quelques résultats négatifs, mais la tendance démontre le fait que MCPA ne soit pas mutagène

### 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

#### Les données sur les principales composantes:

CL50 96-Heure (mg/l) – Truite arc-en-ciel: MCPA DMA: 230; Acide Mécoprop -P: 150-220; Acide Dicamba: 135

EC50 48-Heure (mg/l) – *Daphnées*: MCPA DMA: 190; Acide Mécoprop -P: >100; Acide Dicamba: 120

CE50 (mg/l) – Algues (*Selenastrum*): MCPA DMA: N/E; Acide Mécoprop -P: 500; Acide Dicamba: >3, 7 – 41 (différentes espèces)

CL50 Par Voie Orale (mg/kg) – Cailles: MCPA DMA: 390; Acide Mécoprop -P: 497; Acide Dicamba: N/E

CL50 Diet (ppm) – Cailles MCPA DMA: N/E; Mécoprop -P DMA: >5620; Acide Dicamba: N/E

CL50 Diet (ppm) – Canards mallards: MCPA DMA: >5620; Mécoprop -P DMA: N/E; Acide Dicamba: >10,000

LD50 (contact) (µg/les abeilles) – Les abeilles: MCPA DMA: N/E; Acide Mécoprop -P: >100; Acide Dicamba: >100

**Informations sur le devenir chimique- Sol:** MCPA: la dégradation microbienne, TD50 <7 jours. Mécoprop -P: la dégradation microbienne, TD50 3 - 13 jours. Dicamba: la dégradation microbienne, TD50 <14 jours. Le produit formulé est considéré comme ayant de faible à modérée impacts écologiques.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

Interprovincial Coopérative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:

MSDS # 009

PCP# 27790

le 01 janvier 2012

Page 4 de 5

**13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

Éliminer les résidus dans un incinérateur approuvé ou dans une installation de traitement ou d'élimination des résidus selon les règlements applicables. Ne pas éliminer aucun résidu dans un égout local ou dans les déchets domestiques.

**14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT**

Ce produit est classé comme «**non réglementé**» en vertu du règlement de la Loi sur le transport des marchandises dangereuses

**15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

Numéro D'enregistrement  
Loi Sur Les Produits  
Antiparasitaires: 27790  
Pour de Plus Amples  
Renseignements,  
Composer: 204-233-3461  
Etat de la fs:  
Remplace la fs  
Datee du: September 01, 2009

**16: RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Classification Simdut: D2B  
Avis: Les renseignements ci-inclus sont fournis de bonne foi au service du client. Quoique ces renseignements aient été obtenus de sources qui sont reconnues être fiables, la Coopérative Interprovinciale Limitée ne peut pas garantir sa fiabilité et n'assume aucune responsabilité pour les conditions qui peuvent découler de son utilisation.